



Compte-rendu CSAL du 12 mai 2026

ORDRE DU JOUR

- 1 - Approbation du PV du CSAL du 19 mars 2026 (pour avis)
- 2 - Bilan de la formation professionnelle 2025 (pour information)
- 3 - Plan de la formation professionnelle 2026 (pour avis)
- 4 - Choix des indicateurs TBVS (pour avis)
- 5 - horaires variables : détermination des propositions soumises au vote des agents (pour avis)
- 6 - Point sur les centres de contacts (pour information)
- 7 - Point campagne IR (pour information)
- 8 - Questions diverses

1 - PV non présenté

2 - Bilan de la formation professionnelle 2025

La formation professionnelle repose sur le dialogue avec les chefs de service, d'où l'importance d'identifier les besoins réels en formation.

Pour 2026, les équipes de formation seront renforcées avec un vivier de 121 formateurs contre 95 fin 2025.

Certaines formations pourront être dédoublées suite à une demande de la CGT.

81 % des formations sont organisées localement et le plan local de formation est réalisé à 60 %, le reste étant reporté au 1^{er} trimestre 2026, faute de formateurs disponibles.

29 nouvelles formations et 17 journées d'études ont été créées. 137 agents ont bénéficié d'une préparation aux concours.

Rappel : les agents ont suivi une e-formation pour la formation FDD (frais de déplacement) en préalable à une formation en présentiel. **Le SAFIP CGT Guadeloupe demande que TOUS les agents qui le souhaitent puissent bénéficier de cette formation.** Le remboursement des frais de déplacement étant un droit pour les collègues. Leur permettre de maîtriser l'applicatif dédié constitue une nécessité à laquelle l'administration se doit de répondre.

Le SAFIP CGT Guadeloupe a obtenu plusieurs avancées :

- * possibilité de faire les e-formations obligatoires en télétravail ;
- * création d'espaces de type coworking ;
- * possibilité de suivre certaines e-formations en petits groupes dans les services.
- * Des améliorations matérielles sont également prévues dans les salles de formation, notamment au Lamentin et à Morne Caruel. Le service de la formation professionnelle mettra à disposition la « trousse » des formateurs incluant feutres papier et/ou feutres tableau blanc.
- * demande d'installation de sanitaires au sous sol que ce soit pour les formations ou pour la cantine.
- * demande de mise en place d'une VMC dans la salle de formation en face de la cantine (odeurs de moisissures récurrentes)

3 - Plan de la formation professionnelle 2026

Le vote du PLF 2026 a reçu un avis favorable à l'unanimité des organisations syndicales, tout en soulignant que des progrès restent possibles, notamment concernant les refus de formations en métropole pour raisons budgétaires. (voir déclaration liminaire)

4 - Choix des indicateurs TBVS (Tableau de Bord de Veille Sociale)

Outil de diagnostic et de pilotage, ce tableau recense des indicateurs permettant d'évaluer les conditions de vie au travail au sein des services d'une direction. Il fournit localement aux acteurs en charge de la prévention, un constat objectif permettant d'identifier des situations à risques, de suivre leur évolution et d'agir en conséquence.

Les indicateurs socles sont :

- 1* taux de couverture des emplois
- 2* nombre de périodes de congés maladie de courte durée de mois de 5 jours
- 3* nombre de jours de congés annuels et/ou ARTT mis en compte épargne temps (CET)
- 4* nombre d'écartements des horaires variables
- 5* volume horaire écarté
- 6* taux de télétravailleurs
- 7* rotation des agents

les indicateurs complémentaires retenus par les organisations syndicales sont :

- 1* ancienneté des agents au sein du service, catégories de services et au niveau de la direction
- 2* taux de fréquence ou de gravité des accidents du travail
- 3* emplois non pourvus
- 4* nombre d'actes de violence verbale ou physique entre collègues

L'observatoire interne affiche un taux de participation de 60 %, supérieur au niveau national (57 %), grâce notamment à la mobilisation de la CGT via les HMI, tournées de service et la diffusion d'informations sur WhatsApp.

5 - horaires variables : détermination des propositions soumises au vote des agents

Le vote est favorable au maintien des horaires variables actuels. On ne touche pas au mardi
4 modules horaires seront présentés au vote dont 3 modules comportent une ouverture de plage variable le vendredi après midi.

Pour le SAFIP CGT : si l'élargissement des plages variables semble être une opportunité pour les agents d'effectuer leurs heures avec plus de souplesse, il ne faut pas oublier les combats syndicaux menés pour obtenir les mercredis et vendredis fermés. Aujourd'hui, on ouvre la boîte de Pandore en acceptant la plage variable du vendredi après-midi.

Le calendrier prévoit :

- 1* organisation du vote des agents mi-juin 2026 par service et non par site
- 2* validation en CSAL le 7 juillet 2026
- 3* mise en œuvre effective au 1er septembre 2026.

6 – Point sur les centres de contact

À partir d'octobre 2026, un numéro unique (0 806 807 807) sera mis en place pour les entreprises. Les centres de contact prendront en charge les appels, une partie des e-contacts, prendront les rendez-vous (APRDV), certaines démarches administratives (modification mail, mise à jour coordonnées...) et la veille documentaire afin de permettre aux SIE de se recentrer sur leurs missions d'expertise.

7 - Point campagne IR

Service en ligne ouvert le 9 avril 2026
date limite de dépôt des déclarations papier le 19 mai 2026
date limite de souscription de la déclaration en ligne le 4 juin 2026
compléter sa déclaration d'occupation (Gérer mes biens immobiliers) jusqu'au 30 juin 2026.

La dématérialisation des avis devient la règle pour tous les usagers, envoi qui représentaient 87 % des foyers fiscaux en Guadeloupe

Le SAFIP CGT Guadeloupe s'interroge sur les conséquences d'un tel acte sur l'accueil sachant que localement, les usagers veulent leur avis papier en main.

Le SAFIP CGT Guadeloupe tient à alerter une nouvelle fois sur la situation particulièrement préoccupante des SIP, confrontés à une charge de travail toujours plus importante dans un contexte de sous-effectif masqué par la présence d'innombrables VSC, contractuels et autre apprentis, et de pression permanente sur les agents.

Depuis le début de l'année 2026, 10 000 contacts ont été enregistrés, dont 5 000 usagers environ reçus en présentiel. Cette fréquentation extrêmement élevée entraîne une forte affluence dans les SIP avec un temps d'attente moyen de 35 minutes dans le meilleur des cas.

Les agents doivent faire face à des objectifs toujours plus exigeants au point d'atteindre un taux de décrochage de 98 %

La CGT dénonce fermement la pression importante subie quotidiennement par les agents particulièrement en période déclarative

- 1* restrictions de papier et de fournitures alors même que l'activité explose ;
- 2* absence de temps de respiration entre les campagnes (campagne TF, puis campagne IR, puis campagne recouvrement...) avec un calendrier devenu intenable
- 3* surcharge constantes des accueils et des services de gestion
- 4* multiplication des sollicitations liées aux France Services qui se reportent beaucoup sur les référents. Ils ne répondent qu'aux questions d'ordre général / pas assez de permanence / une seule par campagne et par commune = INSUFFISANT

Le SAFIP CGT Guadeloupe rappelle que les agents ne peuvent continuellement compenser par leur investissement personnel, les carences organisationnelles et le manque de moyens humains et matériels.

8 - Questions diverses

Télétravail

Dans le contexte de la crise énergétique en Iran, le télétravail a été évoqué. Le 3e jour de télétravail, déjà possible au cas par cas, est désormais officiellement encadré. Il peut être accordé temporairement selon plusieurs critères : autonomie de l'agent, missions compatibles avec le télétravail et éloignement domicile-travail. Aucun passage à 4 jours n'est prévu. Concernant les demandes de télétravail pour raisons médicales, la DRFIP Guadeloupe indique qu'elle n'a aucune obligation de suivre les préconisations du médecin de prévention.

Effectifs (Equivalent Temps Plein)

Au 1er septembre 2026 :

- * Catégorie A : baisse de 3 ETP ;
- * Catégorie B : hausse de 9 ETP ;
- * Catégorie C : stabilité.

L'effectif total atteindra 549 ETP. 49 agents sont arrivés pour 3 départs.

Fiches de postes

Les fiches de postes des agents A sont publiées progressivement au fil de l'eau sur Ulysse et réservées aux agents DGFIP. 11 postes sont actuellement disponibles.

Réorganisation du SIE

Après plusieurs difficultés récentes, le SIE de Blachon connaît une réorganisation avec une nouvelle équipe d'encadrement et l'arrivée d'un cadre A dédié à l'expertise. Une médiation et des travaux sont prévus.

La CGT reste vigilante concernant les conditions de travail et l'organisation du service après un précédent déménagement jugé catastrophique.

Convention des cadres C et B du 12 juin 2026

La convention est une réunion de travail. L'absence à la convention des cadres B/C/VSC/Apprentis devra DONC être couverte par un congé (congé annuel, ARTT, récupération horaires variables...) et ne pourra pas être remplacée par du télétravail.

Les collègues de Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Marie Galante seront pris en charge pour leur frais depuis la veille de la convention.

Morne caruel :

Les difficultés liées à l'ouverture du portail des agents ont été prises en compte par la direction. Le portail sera désormais débloqué à 6h15 mais l'entrée dans le bâtiment ne sera possible qu'à 6h30.

Nouveau délégué DOM : M. Vincent BONNARDI / reprise des travaux non effectués par l'ancien délégué à prévoir !

Plusieurs réunions sont programmées :

CSAL : 7 juillet 2026

GT immobilier : juin 2026

CSAL FS : septembre 2026

Les élus CGT en CSAL, SAFIP CGT Guadeloupe

Bertin CHENILCO, Steeven FREDERIC, Cécile BLONDIN, Alyette BEAUJOUR, Frédéric TURLET, Régine DRACON, Céline DOUCHEMENT, Anthony BANDOU, Lya DORLEANS, François ABON

Basse-Terre, le mardi 12 mai 2026